



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de travailler dans le **secteur de l'eau et la gestion de ses aménagements** : utilisation de l'eau par les humains, pour l'irrigation ou la gestion du milieu naturel.
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

☑ Insertion professionnelle

- | | |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|
| ✓ Conducteur(trice) de station | ✓ Agent de traitement dépolluants |
| ✓ Technicien(ne) en hydraulique urbaine | ✓ Responsable d'un système d'exploitation d'eau |
| ✓ Technicien(ne) eau et assainissement | ✓ Conseiller(ère) en irrigation |
| ✓ Technicien(ne) rivière | ✓ Chargé(e) de mission hydrologie |
| ✓ Conseiller(ère) en gestion de l'eau | |
| ✓ Technicien(ne) hydraulique fluvial | |

☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée Agrotec- Vienne (38)- 04.74.85.18.63



■ Formation scolaire

● Apprentissage

● Formation continue

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



☑ Organisation de la formation

✓ Fonctionnement par modules (M.)

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

environ 10h00 / semaine

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Eau- Territoires- Sociétés et aménagements hydrauliques (M.51)
- Ressources en eau et aménagement hydraulique (M.52)
- Systèmes hydro-techniques (M.53)
- Projets d'équipements hydro-techniques (M.54)
- Equipement d'un système hydraulique pluri-technique (M.55)
- Géomatique et topométrie (M.56)
- Conception et dessin assistés par ordinateur (M.57)
- Conduite d'opérations techniques (M.58)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

environ 20h00 / semaine

✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Diagnostic technico-économique et environnemental d'un projet d'aménagement hydraulique
- Proposition technique et financière d'un projet d'aménagement hydraulique
- Suivi des équipements ou systèmes hydrotechniques
- Encadrement du personnel

✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire-Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-Ecologie
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et techniques des équipements / Equipements hydrauliques
- Agronomie

✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.